



C112403196.00

**EXPÉDITION**

# PROCÈS-VERBAL D'INVENTAIRE

**3.4.2024**

**Liquidation judiciaire du 20.3.2024**

**CARCASSONNE, rue Joséphine Baker, centre commercial ROCADEST  
Inventaire des actifs de SAS YZALYAH**



Le trois avril deux mille vingt quatre

**A la demande de :**

Madame la greffière en chef du Tribunal de Commerce de Carcassonne situé 34 rue de Strasbourg à CARCASSONNE (11000),

**Agissant en vertu :**

Du jugement rendu par le Tribunal de commerce de CARCASSONNE en date du 20 mars 2024 au terme duquel une procédure de liquidation judiciaire simplifiée a été ouverte à l'encontre de la SAS YZALYAH, immatriculée sous le numéro 914471016 et dont le siège est centre commercial Rocardest, rue Joséphine Baker à CARCASSONNE (11000), me commettant à l'effet de dresser l'inventaire de ses actifs mobiliers.

**Ce à quoi déférant :**

***Je soussigné, Arnaud DURAND, Huissier de Justice associé de la société civile professionnelle AJC, titulaire d'offices d'huissier de justice à Carcassonne (Aude), Saint-Pons-de-Thomières (Hérault) et Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), dont le siège est 6 rue de la République à CARCASSONNE (11000),***

Certifie m'être rendu, ce jour à 11 heures, centre commercial Rocardest, rue Joséphine Baker à CARCASSONNE (11000).



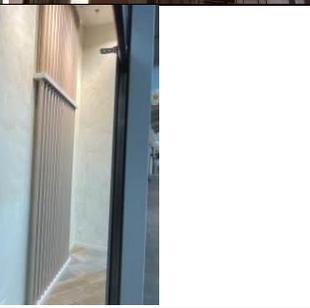
Le local est fermé au public et le rideau métallique est baissé. L'exploitant joint par téléphone ayant déclaré que les clés de la cellule avaient été restitué au bailleur qu'il convenait de contacter afin de me faire ouvrir et de procéder à l'inventaire restant à l'intérieur, en conséquence de quoi, m'étant adressé au bailleur, j'ai établi l'inventaire qui suit

Désignation	
	<p>Lot de 8 rayonnages assortis structure métal et tablttes stratifié</p>



		Lot de 3 miroirs, 3 porte-manteaux et 3 rideaux de cabine d'essayage sur tringles
		Meuble de présentation à 4 colonnes juxtaposées
		Meuble de présentation à deux compartiments
		Meuble de rangement ouvrant à 5 portes surmonté d'un caisson de présentation



		<p>Meuble comptoir</p>
		<p>Paire de blocs de climatisation</p>
		<p>Dispositif d'éclairage rail circulaire + tringle avec spots orientables + trois lustres en osier</p>
		<p>Lot de 2 panneaux décoratifs</p>
		<p>Imprimante ticket de caisse</p>





Meuble de rangement formant banc surélevé d'un panneau



Lot de 9 mannequins



Baie de brassage vide

**TOTAL**



Il m'est déclaré que le stock de vêtements a été précédemment vendu et qu'aucun matériel ou équipement ne fait l'objet d'un dépôt, d'un gage, d'un leasing ou tout autre droit réel accessoire et que ni contrat ni bon de livraison contenant une clause de réserve de propriété n'ont été souscrits.

Le représentant légal ayant ajouté qu'il n'avait rien oublié ni dissimulé, il lui a été rappelé oralement que toutes omissions ou dissimulations seraient pénalement sanctionnées.

Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé, sur quatre pages, le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.



Arnaud DURAND, Commissaire de Justice associé



*Coût : tel qu'il est indiqué sur l'original annexé au rang des minutes de l'étude.*

